



## Rapport d'activité du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 30 avril 2026

Le 4 juin 2025 l'assemblée des délégués d'AVIVO suisse s'est tenue à Genève ; nous réitérons nos vifs remerciements à cette section pour la qualité de la préparation de cette journée.

Les douze mois écoulés ont été très riches en événements politiques et en engagements associatif que nous allons relater ci-dessous en 2 chapitres : **I. Les activités associatives** et **II. Les activités politiques.**

### I.- Vie de l'association

Lors de l'AD des délégués tenue à Genève Béatrice Métraux et Anne-Catherine Lyon ont été réélues en qualité de co-présidentes. Les membres du bureau ont également été réélus. Rémy Cosandey ayant souhaité quitté sa charge de trésorier, elle a été confiée à Claude-Alain Kleiner déjà membre du bureau. Outre Rémy Cosanday, l'AD a également pris congé de Guite Theurillat.

Le bureau se compose dès lors des deux co-présidentes, des deux vice-présidentes Annette Zimmerman et Rose Zschokke, de Claude-Alain Kleiner, trésorier, ainsi que de Marie-Hélène Thies, secrétaire générale administrative et de Luca Schalbetter secrétaire général politique.

#### **Personnes du comité et bureau AVIVO suisse qui ont remis leur mandat en 2025/2026**

Ueli Leuenberger, président AVIVO Genève  
Martin Rothenbühler, président AVIVO Berne  
Gérard Mittaz, président AVIVO Sion VS

#### **Personnes qui sont entrées au comité AVIVO suisse en 2025/2026**

Katharina Prelicz-Huber, présidente AVIVO Zürich  
Maryline Morard, présidente AVIVO Sion VS  
René-Simon Meyer, président a.i. AVIVO Genève  
Josette Voisard, membre AVIVO NE

#### **A) Séances du comité AVIVO suisse**

Le comité s'est réuni 4 fois, à savoir les 5.9.25, 13.1.25 et 25.03.26 et 29.04.26 (zoom)  
Dont deux fois à Berne (5.9.25 et 13.11.25), Casa d'Italia.

#### **B) Séances du Bureau, Lausanne**

Le bureau s'est quant à lui réuni 2 fois, à savoir les 13 juin 2025 et 6 février 2026.

### C) 2<sup>ème</sup> séance de la co-présidence avec les 3 sections alémaniques

Le vendredi 24 octobre, les co-présidentes ont rencontré à Berne des représentant-es de chacune des trois sections alémaniques pour un large tour d'horizon des problématiques spécifiques à la Suisse alémanique. Le rythme de deux fois par année sera poursuivi.

### D) Suivi des résolutions de l'AD AVIVO suisse 2025

Lors de l'assemblée de Genève, les délégués ont adopté trois résolutions ; elles ont fait l'objet du suivi suivant :

#### *Taxe injustifiée des documents « papier »*

La fracture numérique fragilise de nombreux seniors personnes, pire elle les pénalise puisque de nombreuses entreprises – PostFinance et établissements bancaires, assurances, télécommunications, ... - facturent les documents-papier envoyés par courrier postal.

L'AVIVO Suisse a lancé un appel aux autorités fédérales les priant d'intervenir afin que ces entreprises cessent cette manière de faire (qui marginalise une catégorie de citoyennes et citoyens en la taxant de manière parfaitement injustifiée. Dès lors, que cet appel est resté lettre morte, le bureau se mettra en contact avec des élus aux Chambres fédérales pour interpeller institutionnellement le Conseil fédéral.

#### *La protection du climat, c'est plus qu'un simple souhait. C'est un devoir*

L'AVIVO Suisse soutient les revendications des aînées suisses du climat et salue leurs activités, elle se réjouit en particulier de leur succès devant la Cour européenne des droits de l'homme qui a jugé que la Suisse violait les droits humains en ne prenant pas les mesures nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique

Afin de soutenir efficacement cet objectif, l'AVIVO crée un groupe de travail **Climat** pour coordonner les activités en la matière au niveau national".

Ce groupe de travail n'a pas encore été formalisé ; AVIVO s'appuiera sur le groupe climat de la section bâloise.

Par ailleurs, l'AVIVO approfondira ses liens avec **Les grands-parents pour le climat**.

#### *Initiative sur les soins : une deuxième étape largement insuffisante !*

La deuxième étape de mise en œuvre de l'initiative sur les soins a été présentée par le Conseil fédéral le 21 mai 2025. Cette version passe à côté d'un élément central de l'initiative acceptée par le peuple et les cantons : le financement.

Les conditions de travail restent précaires, et donc la qualité des soins en pâtit. Comme association de défense et détente des retraités, nous tenons à défendre un système de soins équitable, accessible et efficace, et cela passe par une dotation suffisante en personnel, en ne négligeant pas l'importance de l'aspect humain dans l'accompagnement des malades.

L'AVIVO Suisse a appelé le Parlement à corriger la version du Conseil fédéral, en garantissant des investissements significatifs dans le domaine.

L'initiative est toujours en traitement au niveau des Chambres ; des améliorations ont été apportées. L'AVIVO reste très attentive.

### E) Liens avec les partenaires : FARES-VASOS/CSA-SSR

Fédération faitière nationale des associations de retraitée et retraité actifs et des organisations d'entraide, la FARES-VASOS s'engage pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées. Nos six délégué.e.s de l'AVIVO participent aux séances à Berne et à l'assemblée des délégué.e.s qui sont toujours consacrées en priorité à un thème d'actualité.

Par ailleurs Annette Zimmermann et Béatrice Métraux représentent l'AVIVO au sein du Conseil suisse des Aînés (CSA) / Schweizerischer Seniorenrat (SSR).

Le 17 octobre 2025 la FARES/VASOS a fêté son 35<sup>ème</sup> anniversaire à Bâle, sous le thème

« Célébrons – et repensons la vieillesse ! Un anniversaire est plus qu'un regard en arrière – c'est un regard vers l'avenir plein d'inspiration, de rencontres et de nouvelles perspectives »

Béatrice Métraux, Marie-Hélène Thies, les délégué.e.s AVIVO de la FARES ainsi que des membres de nos sections ont participé à cette belle manifestation.

Le thème qui occupe la FARES est celui de la discrimination liée à l'âge (âgisme) ; l'âgisme est une réalité que ce soit sur le marché du travail, dans la recherche de logement, auprès des assurances, dans l'espace numérique ou dans le système de santé. Le 17 octobre 2025 la FARES/VASOS a lancé une pétition intitulée « Stop à la discrimination fondée sur l'âge ».

En raison du grand intérêt suscité par ce texte (déjà 21058 signatures), le délai de dépôt de la pétition est prolongé jusqu'au 31 mai 2026.

L'assemblée des délégué.e.s de la FARES/VASOS a eu lieu le 21 avril 2026 à Berne.

#### **F) Logo**

Le logo créé par la section cantonale neuchâteloise qui ouvre le présent rapport d'activités est à disposition des cantons et sections. Les sections sont encouragées à utiliser ce logo.

#### **G) Règlements internes**

Deux règlements internes ont été élaborés et adoptés par le Comité. Ils concernent AVIVO suisse mais peuvent être une source d'inspiration pour les sections.

- a. Règlement de remboursement des frais, entrée en vigueur le 20.05.2025
- b. Règlement des finances, entrée en vigueur le 20.05.2025

#### **H) Recherche de fond par demande de dons individuels**

Ce projet de recherche de fonds est très important pour la pérennité d'AVIVO suisse. Un gros effort a été fait par les sections pour essayer de trouver des donateurs privés. Les résultats de l'année écoulée sont encourageants au sens où près de CHF 5'000.- a été récolté. La campagne de recherche sera poursuivie en 2026-2027 pour tenter de doubler ce chiffre.

## **II . Activités politiques :**

### **1.- Arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires (abolition de la valeur locative), votation fédérale du 28 septembre**

AVIVO a pris position contre cette réforme qui va à l'encontre des intérêts de ses membres qui, pour la grande majorité, sont locataires. Le oui l'a malheureusement emporté.

## 2.- Initiative Service citoyen, votation fédérale du 30 novembre

AVIVO a pris position contre cette initiative au motif que le projet au cœur de l'initiative n'était pas le bon chemin pour atteindre certains des objectifs qu'AVIVO pouvait partager. Cette initiative a été refusée.

## 3.- Votations fédérales du 8 mars 2026 : 4 objets

1. initiative populaire « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) » et contre-projet direct, à savoir l'arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire
2. initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! » (initiative SSR) »
3. initiative populaire « Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative *pour un fonds climat*)
4. loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle (FF 2025 2033).

Au lendemain de la votation du **8 mars 2026**, AVIVO Suisse s'est félicitée des résultats relatifs à la redevance de la SSR (rejet de l'initiative), à l'imposition individuelle (acceptation de la loi) ainsi qu'à la sécurisation de l'argent public (acceptation du contre-projet).

Si AVIVO Suisse a regretté le rejet du Fonds Climat, l'association poursuivra ses efforts en faveur d'une responsabilisation des seniors afin de laisser une planète viable à nos enfants et petits-enfants.

Sous l'impulsion des sections alémaniques, le comité a décidé la création du groupe de travail climat et environnement avec un.e représentant.e de chaque section. Par ailleurs, en 2026, une première séance sera tenue avec les Grands-parents pour le climat / Klima-Grosseltern CH.

## S'agissant du suivi des objets votés en 2024 :

1.- initiative pour une **13<sup>ème</sup> rente AVS** : AVIVO est restée très attentive au financement de celle-ci ; financement à ce jour pas encore finalisé par les Chambres fédérales. Cela dit, le Conseil fédéral a – heureusement – confirmé que la 13<sup>ème</sup> rente entrerait en vigueur en 2026 et qu'elle serait payée en une fois en décembre, conformément à ce que prévoyait le texte de l'initiative.

2.- procédure de consultation pour les **rentes de veuves et veufs** : le comité reste très attentif au déroulement du processus pour pouvoir intervenir auprès des autorités fédérales et, à tout le moins, avoir un pouvoir d'influence.

3.- la grande réforme du financement du système de santé **EFAS** que l'AVIVO a combattue sans succès, le comité sera très attentif à sa mise en œuvre dans les prochaines années et aux conséquences de celle-ci.

L'AVIVO ressort grandie mais surtout plus forte encore pour l'avenir de son action au service des personnes retraitées ainsi que des personnes vulnérables quel que soit leur âge. Ces combats et ces victoires conforte l'AVIVO dans sa volonté de poursuivre son action en faveur des seniors en visant en

particulier au renforcement de l'AVS, seule à même d'assurer la solidarité intergénérationnelle et la cohésion sociale.

### Manifestation nationale pour des soins de qualité du 22 novembre 2025 à Berne

En novembre 2021, la population a largement accepté l'initiative pour les soins infirmiers. Mais le projet de mise en œuvre du Conseil fédéral est largement insuffisant. Nous demandons plus de personnel et plus de moyens. Ensemble, faisons pression dans la rue !

Une forte délégation de l'AVIVO y a participé.



Au moment de clore notre deuxième rapport d'activité nous tenons à remercier du fond du cœur l'ensemble des membres du comité qui se sont dépensés sans compter, nous tenons également à remercier de la même manière notre duo magique Marie-Hélène Thies et Luca Schalbetter. Plus largement, nos vifs remerciements vont à chacune de nos sections et à leurs membres qui jour après jour œuvre à une Suisse plus solidaire.

Lausanne, le 5 mai 2026

Coprésidentes, Béatrice Métraux et Anne-Catherine Lyon